



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

L'an deux mille quinze, le lundi 28 septembre à 18h00 heures, le Conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le mardi 22 septembre conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

**Etaient présents :**

M. SBRAGGIA, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, Mme BIANCAMARIA, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, Adjointes au Maire.

Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, Mme JEANNE, M. FILONI, M. CASTELLANA, Mme SICHU, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, M. FERRARA, Mme FALCHI, M. BACCI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. CHAREYRE, M. LUCIANI, M. CIABRINI, M. LEONETTI, Mme RICHAUD, Conseillers municipaux.

**Avait donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :**

Mme RUGGERI-ZANETTACCI	à	M. MARCANGELI
M. VOGLIMACCI	à	Mme CORTICCHIATO
Mme BERNARD	à	M. SBRAGGIA
Mme SANTONI-BRUNELLI	à	Mme OTTAVY
Mme FELICCIAGGI	à	M. PAOLINI
Mme ZUCCARELLI	à	M. VANNUCCI
M. DELIPERI	à	Mme FLAMENCOURT
Mme GRIMALDI D'ESDRA	à	Mme RICHAUD
Mme SIMONPIETRI	à	M. LUCIANI

**Etaient absents :**

M. CAU, M. RENUCCI, Mme GUIDICELLI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	35
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. CHAREYRE est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Séance du lundi 28 septembre 2015

Délibération N°2015/ 306

**Budget supplémentaire 2015 de l'Office Municipal du Tourisme**

**Monsieur le maire expose à l'assemblée :**

Le budget primitif de l'Office municipal du tourisme (OMT) a été approuvé par son conseil d'administration le 20 mars 2015. Ce vote a eu lieu avant le vote du budget primitif 2015 de la ville. Au budget primitif de l'OMT le montant de la participation de la Ville d'Ajaccio au titre de la subvention de fonctionnement a été porté à hauteur de 780.000 € (80 000 € de masse salariale (chapitre 012) comprise)

Au moment des arbitrages budgétaires sur le budget primitif de la ville, le montant de la subvention de fonctionnement alloué à l'OMT a été ramené à 600.000 €

Il faut noter par ailleurs qu'au chapitre 012 la commune reverse l'équivalent de 100.000 € à l'OMT en compensation de mise à disposition de personnel.

Au budget supplémentaire de l'OMT, voté le 24 juin 2015, les ajustements nécessaires ont été effectués,

**IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL**

**De dire** que les recettes inscrites au budget supplémentaire de l'Office Municipal du Tourisme au titre de la subvention de la ville d'Ajaccio sont conformes aux dépenses inscrites au budget primitif de la commune.

**LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,  
Où l'exposé de M. Stéphane SBRAGGIA, adjoint délégué  
Et après en avoir délibéré.**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;  
Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 28 septembre 2015,  
Considérant le vote du Budget supplémentaire 2015 de l'Office municipal du Tourisme.

**DIT**

**A l'unanimité de ses membres présents ou représentés**

Que les recettes inscrites au budget supplémentaire 2015 de l'Office Municipal du Tourisme au titre de la subvention de fonctionnement de la ville d'Ajaccio sont conformes aux dépenses inscrites au budget primitif de la commune.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

---

**FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, le jour, mois et an que dessus.**

**(Suivent les signatures)**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20150928-2015\_306-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/10/2015

Publication : 05/10/2015

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation



**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE DEPUTE-MAIRE**

**Laurent MARCANGELI**